

Caudry

UN PROJET À 14 MILLIONS D'EUROS

Un avenir lumineux pour Léonce Bajart

CAUDRY Les travaux d'extension et de rénovation ont débuté à l'EHPAD Léonce Bajart de Caudry. Un projet ambitieux de 14 millions d'euros pour moderniser l'établissement d'ici 2028.



Cyril AR Mosheb est le directeur d'Équipé à l'EHPAD de Caudry

L'EHPAD Léonce Bajart de Caudry vient de lancer d'importantes travaux de rénovation et d'extension. Ces travaux, initialement prévus pour l'été 2024, ont débuté la semaine dernière après des retards dus aux marchés publics, validations des lots et négociations avec l'architecte.

EXTENSION ET CRÉATION DE CHAMBRES INDIVIDUELLES

Les travaux incluent une extension de 38 lits, tous en chambres individuelles. Cette extension ne modifie pas la capacité totale de l'EHPAD, qui restera à 147 résidents. L'objectif est de supprimer les chambres doubles, souvent difficiles à gérer, et de créer des unités plus agréables et plus sécurisées pour les habitants. « Les chambres doubles sont compliquées à gérer, il faut trouver des habitants qui s'entendent, et la plupart des familles demandent des chambres individuelles », explique Cyril AR Mosheb, directeur adjoint de ce centre hospitalier de Caudry, en charge du médico-social. Cette transformation permettra d'être plus créatif aux résidents et aux agents, avec des chambres plus spacieuses et plus faciles à gérer.

Parmi les 38 nouvelles chambres, une unité de vie Alzheimer (UVA) sera créée. Cette unité dédiée et protégée permettra d'accueillir des personnes à risque de fugue. « C'est une unité fermée et protégée, ce qui va nous permettre d'accueillir des personnes qui ne peuvent pas forcément

se servir elles-mêmes, pour qu'il y ait un risque de fugue important », précise Cyril AR Mosheb. L'UVA sera sur un étage de 14 chambres avec un patio, offrant un lieu de vie agréable et sécurisé pour les résidents.

RÉNOVATION DE L'ANCIEN BÂTIMENT

La seconde phase des travaux consiste en la rénovation de l'ancien bâtiment, où les chambres doubles seront trans-

Les travaux incluent une extension de 38 lits, tous en chambres individuelles. La capacité de l'EHPAD restera la même, à 147 résidents. L'objectif est de supprimer les chambres doubles.

formées en chambres simples. Les pièces seront modernisées avec des rails de transfert pour faciliter le travail du personnel. « On espère que ça sera un vrai plus pour le personnel. On aura donc plus d'espace, plus de lumière, plus de matériel dans les chambres. Chaque résident aura son espace et un accès de nuit », ajoute le directeur adjoint.

Enfin, de la rénovation, l'EHPAD prévoit également de réaliser des travaux de désamiantage et de rénovation des menuiseries extérieures pour améliorer

l'efficacité énergétique du bâtiment. « Ce n'était pas prévu dans le document original, mais quand on s'est penché sur le sujet avec le directeur général et le responsable technique, on s'est dit instantanément que ça avait un tout petit peu d'urgence, qui n'est pas gênant à l'heure actuelle, mais on va en profiter pour anticiper et faire du désamiantage. » Des travaux qui permettront aussi de limiter les pertes d'énergie. « Ce sont des choses qu'on n'aura pas à faire dans quelques années et ça nous permettra de

faire quelques économies en termes d'énergie, ce qui n'est pas négligeable pour un bâtiment comme ça. »

FINANCIEMENT ET PLANNING

Le projet, d'un montant total de 14 millions d'euros, est financé par une subvention de l'ARS de 1 994 650 euros, une contribution du département de 1 million d'euros, un apport de l'hôpital du Quenoy de 2 468 800 euros, et un emprunt de 7 millions d'euros

par l'EHPAD de Caudry. « Si l'on se fie au pétitionnaire, les travaux doivent se terminer en février 2028 », précise Cyril AR Mosheb. Les travaux nécessitent la mise en place d'une logistique précise pour transférer les résidents du vieux bâtiment vers le nouveau. Certaines activités pourraient être temporairement suspendues ou déplacées. « Il est possible notamment que les activités de jour soient arrêtées pendant une ou deux semaines si un mouvement devient plus complexe, mais on va tout faire pour que ça impacte le moins de résidents et de familles possibles », indique Cyril AR Mosheb.

IMPACT SUR LE PERSONNEL ET LES RÉSIDENTS

L'extension apportera 1 300 tâches cymé supplémentaires, sans augmenter le nombre de résidents. Cependant, la création de l'UVA pourra nécessiter des recrutements pour assurer une prise en soins plus importante. « Il est possible qu'il y ait quelques recrutements dans l'avenir pour ça aussi », précise Cyril AR Mosheb. L'aménagement intérieur, incluant les meubles et la literie, sera également repensé. Les agents et habitants seront impliqués dans ce processus pour qu'ils puissent se projeter dans la nouvelle salle. « On va mettre en place une chambre témoin pour les agents et les résidents pour qu'ils puissent voir vers quel ils vont », conclut le directeur adjoint.

Élodie Motte